



Tennis en fauteuil roulant – Expériences vécues par des handicapés croates

Jure Vrdoljak (CRO)

ITF Coaching and Sport Science Review 2017; 71 (25): 17-20

RESUMEN

L'étude comprenait 15 participants âgés de 22 à 50 ans. La collecte des données a été effectuée au moyen d'entretiens semi-structurés, le traitement des données faisant appel à des méthodes d'analyse qualitative ; enfin, un codage ouvert a été utilisé pour l'organisation des données collectées. D'après les résultats obtenus, les problèmes rencontrés par les joueurs de tennis souffrant de handicaps physiques sont les barrières spatiales, les difficultés financières et les difficultés liées au phénomène de catégorisation des sportifs, à savoir des joueurs de tennis. Il est important que la société dans son ensemble investisse davantage dans le développement de ce sport et que d'autres études soient menées sur le tennis en fauteuil roulant.

Palabras clave: *tennis, handicapés physiques, tennis en fauteuil roulant*

Recibido: 19 Oct 2016

Aceptado: 30 Jan 2017

Autor correspondiente:

Jure Vrdoljak

Correo electrónico:

jure.vrdoljak87@gmail.com

INTRODUCCIÓN

La pratique sportive est un des moyens dont disposent les personnes handicapées pour être actives et exprimer leurs talents et leurs aptitudes. Le sport développe la convivialité et le sens de la camaraderie ; il offre des émotions fortes, des motifs d'encouragement et favorise la confiance en soi. Un petit nombre d'activités conçues pour les personnes handicapées nécessitent une certaine adaptation (Petrinovi-Zekan et al., 2011). On estime que la part des personnes handicapées dans la population totale se situe entre 8 et 10 %, ce qui représente environ 580 millions d'individus dans le monde. La proportion des handicapés est comparable en Croatie (Leutar et al., 2015). En Croatie, les politiques sociales à l'intention des personnes handicapées reposent sur des normes internationales, y compris les principes fondamentaux des droits de l'homme tels que le principe de non-discrimination et le caractère indivisible et interdépendant de ces droits. Il est par conséquent impératif que la pleine jouissance des droits civils et politiques, mais aussi sociaux, culturels et économiques, soit garantie aux personnes handicapées (Convention relative aux droits des personnes handicapées (2007) ; Stratégie nationale uniforme à l'intention des personnes handicapées ; Plan d'action du Conseil de l'Europe ; Règles pour l'égalisation des chances des handicapés). Le tennis en fauteuil roulant a commencé à se développer en Croatie en 1990 à l'initiative d'une poignée d'amateurs passionnés. Ce n'est qu'en 1996 qu'une approche plus sérieuse a vu le jour grâce à l'intervention de professionnels, ce qui allait se traduire par une amélioration de la qualité de l'entraînement (Lugonjic, 2011). Chaque jour, de plus en plus de personnes handicapées jouent au tennis. Le tennis en fauteuil roulant compte aujourd'hui parmi les sports en fauteuil roulant les plus populaires. Cela s'explique par le fait qu'une personne en fauteuil roulant peut jouer au tennis avec une personne qui ne souffre d'aucun handicap (Gilbert et Jamison, 1994 ; Diaper et Goosey-Tolfrey, 2009).

Au tennis, les personnes handicapées et les personnes valides jouent selon les mêmes règles, à savoir celles qui ont été édictées par la Fédération internationale de tennis, à une

différence près : une personne en fauteuil roulant a droit à deux rebonds avant de relancer la balle, alors qu'une personne valide n'a droit qu'à un rebond (Vrdoljak, 2013 ; Filipcic et Filipcic, 2009).

L'absence totale de travaux de recherche sur la pratique du tennis par des personnes handicapées en Croatie explique les difficultés auxquelles nous avons été confrontés pour notre étude sur les expériences vécues par les handicapés qui pratiquent le tennis.

OBJECTIFS

L'objectif de cette étude était d'en apprendre davantage sur les opinions et les expériences des personnes en fauteuil roulant par rapport à leur pratique du tennis en tant qu'activité sportive destinée aux handicapés.

En conséquence, la question centrale suivante a été établie : Quelles sont les difficultés auxquelles les personnes handicapées font face dans le contexte de la pratique du tennis ?

MÉTHODOLOGIE

Conception

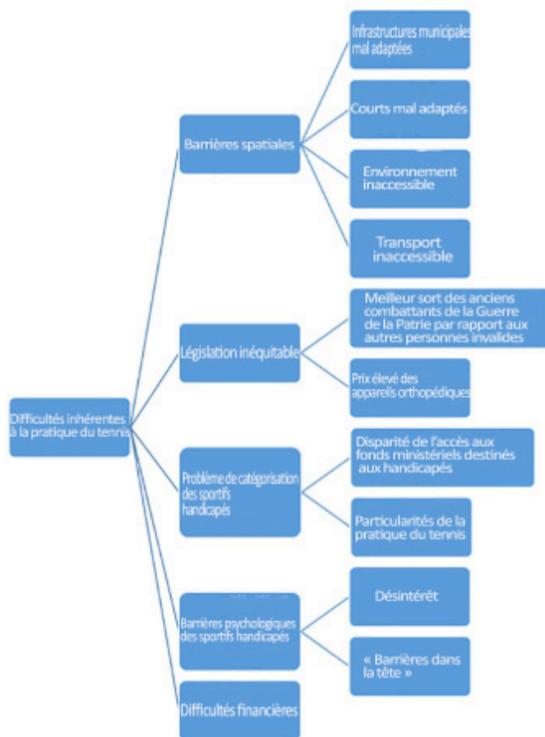
Les données étaient recueillies au moyen d'un entretien semi-structuré, qui consistait en une série de questions liées à diverses caractéristiques d'ordre général telles que l'âge, le genre ou l'état matrimonial, ainsi que de questions portant sur les bienfaits recherchés dans le cadre de la pratique du tennis, les problèmes rencontrés et les perspectives perçues pour l'avenir. Les entretiens, qui étaient menés par les auteurs du présent article, comptaient au total cinq questions. Les participants à l'étude ont été recrutés avec l'aide de la Fédération croate de tennis en fauteuil roulant qui a fourni des renseignements sur le club où les personnes handicapées physiques s'entraînent. Avant le début des entretiens, les chercheurs ont expliqué aux participants l'objectif de l'étude, leur ont demandé s'ils consentaient librement à y participer et les ont informés que les informations qu'ils divulgueraient resteraient anonymes et confidentielles. D'autre part, chaque participant a été informé du fait que ses réponses seraient combinées à celles des autres participants de sorte qu'il soit

possible d'analyser le phénomène dans sa globalité, étant donné qu'il ne pouvait pas y avoir de bonnes ni de mauvaises réponses puisqu'on demandait aux participants de donner une évaluation subjective. La durée moyenne de l'entretien était de 30 minutes.



Participants

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'étude pour laquelle les données ont été recueillies a été réalisée avec l'aide de la Fédération croate de tennis en fauteuil roulant. Elle a eu lieu à Zagreb, en Croatie, au cours de l'été 2014 avec 15 participants. Il ne s'agissait pas d'un échantillon aléatoire puisque les sujets sélectionnés pour les entretiens étaient exclusivement des personnes handicapées pratiquant le tennis. Les participants étaient tous de sexe masculin et âgés de 22 à 50 ans. La plupart du temps, ils avaient terminé leurs études secondaires et l'un d'eux avait même terminé l'université. Certains participants étaient devenus invalides lors de la Guerre de la Patrie des années 90, tandis que la plupart des sujets souffraient de paraplégie depuis la naissance.



Carte thématique 1. Barrières spatiales.

Traitement des données

Afin de traiter les données, on a eu recours à des méthodes d'analyse qualitative ; l'organisation des données collectées a quant à elle été effectuée au moyen d'un codage ouvert. Conformément à cette procédure, la première étape du traitement des données consistait à valider les données empiriques en marquant les phrases et les bouts de phrase qui étaient signifiants par rapport aux questions de l'étude, et ce, dans le but de définir les codes de premier ordre. Une fois cette tâche effectuée, il fallait regrouper les termes reliés dans des catégories : chaque code de premier ordre était ainsi associé au terme approprié du second ordre de sorte à faire ressortir l'essence de chaque unité de texte. Enfin, la dernière étape consistait à répartir des termes connexes dans des catégories, puis à en faire l'analyse (Milas, 2005).

RÉSULTATS ET ANALYSE

Les participants à l'étude ont le plus souvent mentionné les barrières spatiales auxquelles ils se heurtent lorsqu'ils jouent au tennis, c'est-à-dire les obstacles physiques qui se trouvent dans leur environnement ([...] l'accès aux courts, en ce qui concerne les courts disponibles dans les environs de la ville, est plus difficile pour les personnes handicapées comme nous (1) ; [...] dans d'autres endroits, les courts sont totalement inaccessibles aux fauteuils roulants et rien n'est prévu pour les handicapés (2)), de même que les obstacles physiques présents sur les courts ([...] à certains endroits, l'accès aux courts n'est pas toujours satisfaisant [...] (2)). Néanmoins, les participants ont souligné que certains progrès avaient été accomplis ces dernières années quant à l'accès aux courts et ont indiqué que l'accessibilité spatiale s'était améliorée ([...] mais le niveau d'adaptation des courts s'améliore, de plus en plus souvent, des toilettes sont à notre disposition sur le court (3)). Il est également essentiel de pouvoir se rendre jusqu'aux courts de tennis. À cet égard, les participants ont mis l'accent sur les difficultés inhérentes au transport ([...] et le service de transport public doit être réservé trois jours à l'avance et vous ne pouvez pas vous en passer. D'autre part, vous avez d'autres obligations (4)).

Difficultés financières

Toutes les personnes assurées auprès de l'Institut croate d'assurance maladie (N.N. 7/2012) ont droit à des appareils orthopédiques. Cependant, dans le contexte de la pratique du tennis en fauteuil roulant, un règlement spécifique stipule que les appareils adéquats ne sont habituellement pas couverts par le régime d'assurance maladie et que leur coût doit être pris en charge par les personnes elles-mêmes. Or, il est bien connu que de tels appareils sont onéreux (Les fauteuils roulants sont très chers et nous devons les acheter par nos propres moyens ; ça coûte environ 25 000 kunas (5) ; [...] Je joue dans un fauteuil que je me suis procuré au club et j'en suis content (5)). Les participants à l'étude ont mentionné le problème de la disparité de l'accès aux fonds alloués par le Ministère de la Science et de la technologie (Le Ministère prévoit des aides uniquement pour les personnes qui obtiennent des résultats ; or, au tennis, comme il n'y a pas de catégories de joueurs, il est beaucoup plus difficile de réussir. À titre de comparaison, en athlétisme, il existe 10 catégories et il est nettement plus facile de se démarquer (3)). Ciliga et al. (2006) affirment qu'un modèle de financement inadapté, non transparent et incomplet pour les programmes d'exercice physique, presque toujours calqués sur les besoins sportifs de la population générale tout en étant perçus comme moins importants, a un effet négatif sur le développement actuel du sport du point de vue des personnes handicapées.

Barrières psychologiques

Lors des entretiens, les participants à l'étude ont fortement insisté sur les barrières psychologiques auxquelles se heurtent les handicapés pratiquant le tennis. Ils ont mis l'accent sur leur manque d'intérêt pour le sport en général, y compris pour le tennis ([...] J'ai essayé de leur faire une démonstration de tennis en fauteuil roulant, mais ça ne les intéressait pas (3)) ; ils ont aussi insisté sur les motivations personnelles des joueurs eux-mêmes (Dans le cadre de la pratique sportive, tout se passe « dans la tête », une personne aime ça ou pas. C'est très difficile, les jeunes ne veulent pas faire de sport (3)). Les participants ont fait remarquer que tout est une question de « barrières dans la tête » (Le problème tient au fait qu'il n'y a pas de catégories de joueurs au tennis, alors qu'en athlétisme, il y a de nombreuses catégories et il est donc beaucoup plus facile de remporter des médailles (4)). Par conséquent, Ciliga et al. (2006 ; Probert et Crespo, 2015) attirent l'attention sur le fait que la collectivité doit se soucier des personnes handicapées et favoriser leur intégration et leur réinsertion au sein de la communauté à l'aide d'activités kinésiologiques, de même que par d'autres moyens.

Législation inéquitable

Les participants soulignent qu'il existe des différences de traitement entre les invalides de la Guerre de la Patrie et les handicapés civils. De fait, les invalides de la Guerre de la Patrie indiquent eux-mêmes qu'ils bénéficient de conditions plus favorables pour pratiquer le tennis que leurs camarades qui sont devenus handicapés à la suite d'un accident de la route, par exemple (En tant qu'invalides de la Guerre de la Patrie, nous n'avons pas à nous plaindre : nous avons nos propres voitures et tout se passe bien... Par contre, c'est beaucoup plus dur pour les civils handicapés, car ils ne disposent pas de voitures, d'appareils orthopédiques ou encore de fauteuils roulants (3)). Les difficultés financières évoquées plus haut relatives à l'achat d'appareils orthopédiques concernent surtout les personnes handicapées qui ne sont pas des invalides de la Guerre de la Patrie.

Particularités de la pratique du tennis et problèmes inhérents à la catégorisation des sportifs handicapés

Une étude antérieure (Ciliga et al., 2006) évoque déjà les différences d'approche importantes entre les programmes de financement destinés aux sportifs handicapés et ceux qui ciblent les sportifs valides. Les participants à notre étude - des joueurs de tennis handicapés - ont fait état des différences de traitement et de la discrimination dont ils sont victimes en tant que sportifs par rapport à des pratiquants d'autres disciplines sportives telles que l'athlétisme et la natation (Le problème est le manque d'argent dans ce sport en raison de l'importance accordée exclusivement aux résultats ; les décisions d'investir ne reposent que sur ce critère [...] et l'argent est injecté uniquement dans des sports comme l'athlétisme et la natation (4)) ; le financement repose donc sur un critère de base : les résultats. Les problèmes relatifs à la catégorisation des joueurs sont également mentionnés ([...] pour obtenir des résultats dans le tennis en fauteuil roulant, un million de choses doivent coïncider. Nous sommes tous dans la même catégorie. Une personne qui n'a pas de jambes et joue au tennis dans un fauteuil roulant, mais qui est dotée d'une musculature très développée, se retrouvera dans la même catégorie qu'une personne comme moi, par exemple, qui tombe si elle ne prend pas appui sur quelque chose (3)). Ciliga et al. (2000) indiquent que « la situation actuelle est alarmante, car la plupart des responsables de programmes sportifs et récréatifs n'ont aucun point de contact avec les instances dirigeantes du sport en question ». Ils affirment également qu'il y a trop peu de personnes qualifiées qui ont la formation et la motivation

nécessaires pour travailler avec des handicapés, ce qui constitue un autre facteur limitant.

CONCLUSION

Les difficultés rencontrées par les joueurs de tennis handicapés sont les barrières spatiales auxquelles ils se heurtent, à savoir les obstacles dans leur environnement, les obstacles sur le court et les difficultés inhérentes aux moyens de transport. Peu de progrès ont été accomplis dans le domaine des infrastructures de sorte que la mobilité des joueurs de tennis en fauteuil roulant demeure entravée. Les joueurs font également état de difficultés financières, qui se manifestent par l'incapacité d'acheter des appareils orthopédiques, tels que des fauteuils roulants pour la pratique du tennis ; les pratiques liées aux programmes de financement, notamment en ce qui concerne la répartition des fonds entre les différents sports, sont aussi évoquées. Les incohérences de la législation conduisent à une situation qui favorise les personnes devenues invalides lors de la Guerre de la Patrie, lesquelles bénéficient de beaucoup plus d'avantages que les autres joueurs de tennis handicapés. Pour finir, la question de la catégorisation des joueurs est désignée comme le principal problème. En effet, il est très difficile d'obtenir des résultats sportifs, car tous les joueurs de tennis handicapés sont mis sur le même pied d'égalité sans qu'il soit tenu compte de leur degré d'invalidité. En même temps, l'attribution des aides financières est soumise à des critères fondés principalement sur les résultats. Il est donc essentiel que des mesures soient prises en faveur de la catégorisation des personnes handicapées, ce qui aurait un effet positif sur le développement du tennis pour les handicapés en général. Les résultats mêmes de cette étude mettent en évidence cette absolue nécessité. Cette étude était la première de ce type à être menée en Croatie et elle pourrait servir de point de départ à d'autres travaux sur un échantillon plus large qui feraient appel à des méthodologies qualitatives et quantitatives dans le but d'en apprendre davantage sur ce domaine.

RÉFÉRENCES

- Ciliga, D., & Trkulja-Petkovi, D. (2000). Prilagodene tjelesne aktivnosti djeci s invaliditetom. In: M. Andrijašević (ed.), Zbornik radova Znanstveno-strudnog savjetovanja "Slobodno vrijeme i igra". Zagreb: Fakultet za fizidku kulturu Sveučilišta u Zagrebu; 24-26: 155-157.
- Ciliga, D., Trkulja-Petkovic, D., & Delibašić, Z. (2006). Kvaliteta rada u području sportske rekreacije osoba s invaliditetom. Zbornik radova 15. ljetne škole kineziologa Republike Hrvatske. Rovinj; 2006: 282-285.
- Diaper, N. J., Goosey-Tolfrey, V. L. (2009). A physiological case study of a paralympic wheelchair tennis player: reflective practise. *Journal of Sports Science and Medicine*, 8, 300-307.
- Filipčić, T., Filipčić, A. (2009). Time characteristics in wheelchair tennis played on hard surfaces. *Kinesiology*, 41, 67-75.
- Gilbert, B. & Jamison, S. (1994) *Winning Ugly: Mental Warfare in Tennis - Lessons from a Master*.
- Convention on the Rights of Persons with Disabilities (N.N.6/2007.) Leutar, Z., Hlupic, S., Vlačić, J. & Caljkušić, M. (2015) *Metode socijalnog rada s osobama s invaliditetom*, Pravni fakultet Sveučilišta u Zagrebu.
- Lugonji, S. (2011) *Sport osoba s invaliditetom* (Graduate Thesis). Studijski centar socijalnog rada u Zagrebu.

- Milas, G. (2005) Istraživačke metode u psihologiji i drugim društvenim znanostima. Jastrebarsko: Slap. The National Strategy for Equalization of Opportunities for Persons with Disabilities from 2007 to 2015. Zagreb: Vlada RH.
- Petrinovic-Zekan, L., Ciliga, D., Trkulja-Petkovic, D. Research on sport activity in persons with disability in Croatia. U: D. Milanović i G. Sporiš (Ur.), Proceedings Book of the 6th International Conference on Kinesiology «Integrative Power of Kinesiology», Opatija 8-11.09. (str.67-72). Zagreb: KIF. Regulations on orthopedic aids. N.N. 7/2012.
- Probert, A. Crespo, M. (2015) Sociology of tennis: research on socialisation, participation and retirement of tennis players, *ITF Coaching and Sport Science Review*, 65 (23), 19-20. <https://doi.org/10.52383/itfcoaching.v23i65.116>
- Vrdoljak, J. (2012) Tenis u invalidskim kolicima i njegov utjecaj na osobe s invaliditetom. Zagreb: Kineziološki fakultet Sveučilišta u Zagrebu.

CONTENIDO ITF ACADEMY RECOMENDADO (HAZ CLICK ABAJO)



Derechos de Autor (c) Jure Vrdoljak 2017



Este texto está protegido por una licencia [Creative Commons 4.0](#).

Usted es libre para Compartir —copiar y redistribuir el material en cualquier medio o formato— y Adaptar el documento —remezclar, transformar y crear a partir del material— para cualquier propósito, incluso para fines comerciales, siempre que cumpla la condición de:
Atribución: Usted debe dar crédito a la obra original de manera adecuada, proporcionar un enlace a la licencia, e indicar si se han realizado cambios. Puede hacerlo en cualquier forma razonable, pero no de forma tal que sugiera que tiene el apoyo del licenciante o lo recibe por el uso que hace de la obra.

[Resumen de licencia](#) - [Texto completo de la licencia](#)